



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

artisanat

Question écrite n° 114398

Texte de la question

À la suite de la publication du rapport réalisé par l'Union professionnelle artisanale relatif au choix d'un modèle économique performant pour les artisans et les petites entreprises, M. Dino Cinieri demande à M. le ministre des petites et moyennes entreprises, du commerce, de l'artisanat et des professions libérales de bien vouloir lui faire connaître la position de son ministère au regard de la proposition relative à la réforme des élections aux tribunaux de commerce pour intégrer notamment les chefs d'entreprises artisanales immatriculées au répertoire des métiers dans le corps électoral des juges aux tribunaux de commerce.

Données clés

Auteur : [M. Dino Cinieri](#)

Circonscription : Loire (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 114398

Rubrique : Commerce et artisanat

Ministère interrogé : PME, commerce, artisanat et professions libérales

Ministère attributaire : justice (garde des sceaux)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 décembre 2006, page 13505